

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°05/22**

**ADOPTION DU
PROCES-VERBAL DU
COMITE SYNDICAL
DU 3 MARS 2022**

Séance du 28 mars 2022

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, le 4 mars 2022, s'est réuni à la salle de l'Obélisque à Senlis, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 34

votants : 51

Date de convocation :
4 mars 2022

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES, Jean-François RENARD.

Collège des Départements : Nicole COLIN, Gilles SELLIER, Corry NEAU.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Thierry BROCHOT, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Michel MANSOUX, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, James PASS, François DROUIN, Jérôme PINSSON, Nicolas de la FOURNIERE, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Yves CHERON, Patrick BARRETT.

Avaient donné pouvoir : Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Nathalie LEBAS à François DESHAYES, Thibault HUMBERT à Jean-François RENARD, Stéphanie VON EUW à Jean-François RENARD, Martine BORGGOO à Gilles SELLIER, Françoise DUBREUCQ à Patrick BARRETT, Fabrice DALONGEVILLE à Jérôme PINSSON, Dimitri ROLAND à Patrice URVOY, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Stéphane PETERS à Yves CHERON, Joël BOUCHEZ à Patrice URVOY, Alexis MENDOZA RUIZ à Yves CHERON, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Sylvie LECLAIR à Nicolas de la FOURNIERE, Pascale LOISELEUR à Patrice MARCHAND, Juliette DE LOMBARDON à Didier WROBLEWSKI, Sylvie BOCOBZA à Jean-Marie BONTEMPS.

Assistaient également : Christine COOREVITS, déléguée suppléante de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE, Jean-Pierre NGUYEN PHUOC VONG, Maire-Adjoint de SENLIS, Roger BUHNEMANN de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, François DESHAYES, Président de la CCAC, Sylvie CAPRON, Directrice du PNR.

Monsieur MARCHAND propose de procéder à l'approbation du procès-verbal
2022.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE le procès-verbal du comité syndical du 3 mars 2022.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND